



13^{ème} Meeting National de Béthune

12 au 14 février 2021

I. Règles de sécurité des participants

Avant toute chose, les masques :

Les nageurs le portent dès qu'ils ne nagent pas

Tous les autres acteurs indispensables de la compétition le portent tout le temps :

- **Officiels et arbitres;**
- **Membres de l'organisation;**
- **Entraîneurs;**

Lavez-vous souvent les mains. Utilisez de la solution hydroalcoolique ;

Éviter tout contact étroit avec les personnes souffrant d'infections respiratoires aiguës

Pas d'accolades ou de poignées de main;

Maintenir dans les contacts sociaux, une distance interpersonnelle d'au moins un mètre, de préférence deux mètres;

Utilisation de bouteilles individuelles et de matériel de natation personnel ;

Ne touchez pas vos yeux, votre nez et votre bouche avec vos mains;

Couvrez votre bouche et votre nez si vous éternuez ou tousez en évitant le contact des mains avec les sécrétions respiratoires ;

Ne prenez pas de médicaments antiviraux ni d'antibiotiques à moins que votre médecin ne vous en prescrive.

Nettoyer les surfaces avec des désinfectants à base de chlore ou d'alcool ;

Il est fortement recommandé dans tous les contacts sociaux d'utiliser une protection respiratoire (masque facial) comme mesure supplémentaire à d'autres mesures de prévention de la santé individuelle.

Les utilisateurs devront garder le masque jusqu'à ce qu'ils entrent dans l'eau, ils doivent le mettre dans des sacs jetables juste avant de nager et le porter à nouveau à la fin de l'activité.

Des sacs sont mis à disposition des nageurs pour y mettre leurs effets personnels le temps de l'épreuve

Ne pas échanger des articles d'usage personnel avec d'autres personnes (serviettes, peignoirs, etc.).

Ne pas consommer de nourriture dans les vestiaires.

Rangez vos effets personnels et vos vêtements dans vos sacs, en évitant de les laisser exposer dans les vestiaires ou les gradins.

Jeter immédiatement les tissus ou autres matériaux utilisés

- ✓ Dans l'eau, il est interdit de cracher, d'uriner, de se moucher le nez. Si nécessaire, utilisez les toilettes avant d'entrer dans l'eau.

II. Protocole sanitaire dans le centre aquatique

- ✓ Compétition à huis clos.
- ✓ Tests PCR à réaliser 72h avant le début de la compétition pour l'ensemble des personnes identifiées (athlètes, entraîneurs, bénévoles, officiels), résultats à fournir lors de leur arrivée ou envoyé par mail au préalable.
- ✓ Accès uniquement possible pour les athlètes ciblés Haut Niveau (identifiés sur les listes ministérielles) ou PPF et bénéficiant d'une attestation délivrée par PSQS ou la FFN.
- ✓ 1 encadrement pour 6 nageurs.
- ✓ Zone matérialisée pour chaque club en respectant les deux mètres de distanciation entre les différentes structures.
- ✓ Des distributeurs de gel hydroalcoolique seront mis en place à des endroits bien visibles pour favoriser la désinfection des mains.
- ✓ Toutes les personnes entrant dans l'établissement (Athlètes ou encadrement) doivent remettre obligatoirement la fiche de renseignements COVID à chaque réunion (matin et après-midi) dûment complétée.
- ✓ L'ensemble des fiches de renseignements seront sauvegardées 14 jours.
- ✓ Dans l'établissement le port du masque est obligatoire pour tous.
- ✓ Les athlètes accéderont au bassin en passant par le chemin à sens unique balisé.
- ✓ Installation des clubs dans leur espace dédié en respectant au moins 2m entre chaque club et en évitant les contacts entre membres de clubs différents.
- ✓ Pas de chambre d'appel, pas de cartons de courses. Les athlètes se présenteront série après série derrière les plots de départs en arrivant du côté de la ligne n°1. A la fin de l'épreuve, ils sortiront de l'autre côté du bassin, côté ligne n°8, afin de respecter un sens de circulation.
- ✓ Récupération après la course possible dans le bassin d'apprentissage ou ludique mais uniquement en récupération active.
- ✓ 1 sac poubelle par club changé tous les jours

III. Protocole sanitaire en dehors de la compétition

- ✓ Les clubs sont responsables de leur réservation et de la répartition des nageurs dans les chambres.
- ✓ Pour les repas, en l'absence d'ouverture de restaurant, le club : « Stade Béthunois Pélican Club » organise la vente de repas, à emporter et à consommer en chambre d'hôtel.